ÉTUDES ET Recherches de l'Institut Supérieur des Métiers

TABLEAU **ÉCONOMIQUE** DE L'ARTISANAT

JUILLET 2017

2016 : un entrepreneuriat en mutation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DGE DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

CMA Chambres de Métiers et de l'Artisanat

ISM INSTITUT SUPÉRIEUR DES MÉTIERS

U2P union des entreprises de proximité

AUTEURS

Ce tableau de bord est piloté à l'Institut Supérieur des Métiers par Mme Catherine Elie, directrice des Études et du développement économique.
Chargée d'études statistiques : Mylène Reboul-Salze
Infographie : Sabine Galdemar

L'ISM souhaite que la diffusion des résultats de cette étude soit la plus large possible.
Les citations doivent mentionner la source.

© Institut Supérieur des Métiers – juillet 2017 – ISBN 978-2-911042-60-7

REMERCIEMENTS

Les travaux sont menés à l'appui d'un groupe de travail composé des personnalités suivantes :

Direction Générale des Entreprises - DGE

Bureau de l'Artisanat et de la Restauration

- **M. Bruno GEERAERT, Chef du Bureau**
- **Mme Anne FAUCONNIER, Adjointe au Chef du Bureau**

Bureau des études sur le tourisme et les catégories d'entreprises

- **M. François-Pierre GITTON, Chef du Bureau**
- **M. Jean-Christophe LOMONACO, Adjoint au Chef du Bureau**

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - APCMA

- **M. François-Xavier HUARD**, Directeur de la compétitivité et de la gouvernance

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - CAPEB

- **Mme Sophie GOURVENEC-GUERIZEC, Direction des affaires économiques**

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication – CNAMS

- **Mme Michèle DUVAL, Directrice générale**

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail - CGAD

- **Mme Isabelle FILLAUD, Chef du Département Affaires juridiques, économiques et européennes**

Union Nationale des Entreprises de Coiffure - UNEC

- **Mme Isabelle ROY, Directeur service qualité et développement économique, responsable service adhésion**

Union des entreprises de proximité - U2P

- **Mme Nathalie ROY, Conseillère Technique Économie, Fiscalité et Développement durable**

Sommaire

Les entrepreneurs de l'artisanat

La création d'entreprise en chiffres 5

1 **154 000 créations d'entreprises artisanales en 2016** 6
2 **Un rééquilibrage au profit des formes classiques d'entreprises** 7
3 **Baisse des créations dans le BTP, hausse dans l'alimentation et les services** 8
4 **Top 10 des activités d'installation** 12
5 **Les micro-entrepreneurs et leur choix d'activité** 14
6 **Des dynamiques entrepreneuriales contrastées en région** 16
7 **Des taux de création plus élevés dans la moitié sud du territoire** 18
8 **93 % des entreprises artisanales se créent sans salarié** 20
9 **64 % des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle** 21
10 **71 % des entreprises artisanales sont actives 3 ans après leur démarrage** 24

Zoom sur les entrepreneurs de l'artisanat 27

11 **Des créateurs expérimentés dans leur métier** 28
12 **L'entrepreneuriat artisanal, ascenseur professionnel ou voie de reconversion** 31
13 **Création ou reprise, des coûts d'installation à géométrie variable** 35

Annexe méthodologique 37

La création d'entreprise en chiffres

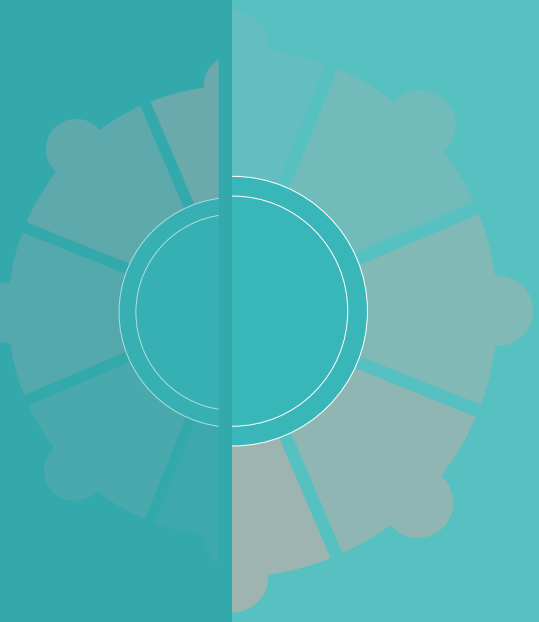

1 154 000 créations d'entreprises artisanales en 2016

Depuis 2000, les métiers de l'artisanat sont plus attractifs :

- entre 2005 et 2010, le nombre de créations d'entreprises artisanales a plus que doublé : la hausse était déjà significative avant 2009 et la création du régime micro-entrepreneur.
- durant les années 2009 à 2014, près d'un créateur sur deux a opté pour le régime micro-entrepreneur ;
- en 2016, le nombre de créations* se stabilise à hauteur de 153 800 (-1 % par rapport à 2015). Pour la seconde année consécutive, le nombre de micro-entrepreneurs démarrant leur activité est en baisse.

Nombre de créations d'entreprises *(en milliers)*

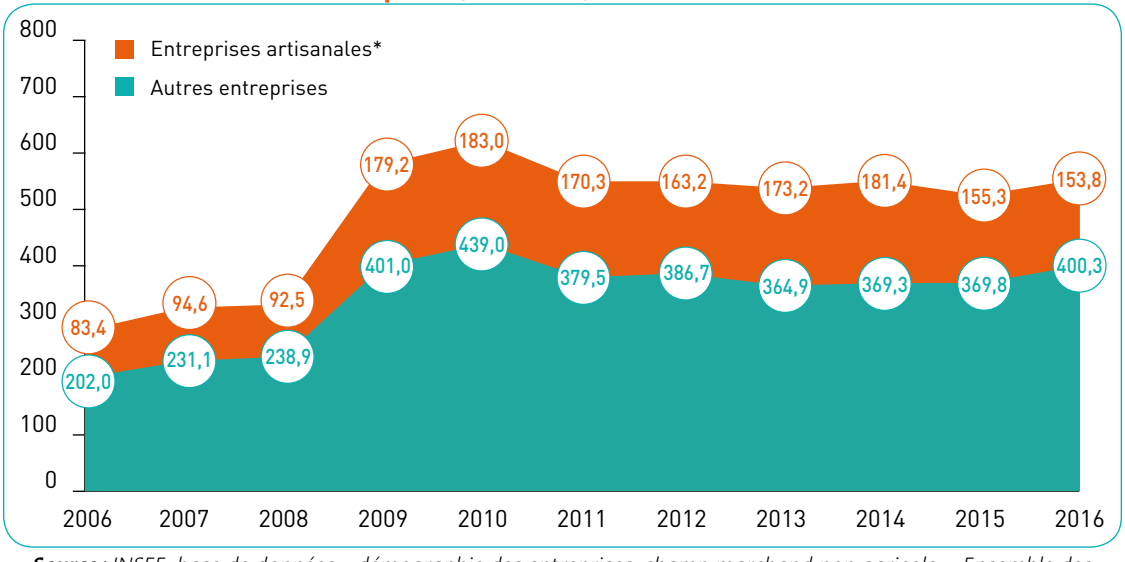

Source : *INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.*

** Selon l'INSEE, une création d'entreprise correspond à la « création de nouveaux moyens de production ». Les chiffres de la création d'entreprise artisanale diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Répertoire des Métiers. En effet, une part des immatriculations artisanales concerne des entreprises déjà actives disposant d'un SIREN (cas des micro-entrepreneurs régularisant leur immatriculation ou d'entreprises démarrant une activité secondaire de type artisanal).*

2 Un rééquilibrage au profit des formes classiques d'entreprises

Comme c'était déjà le cas en 2015, on observe en 2016 une évolution différente des formes d'installations :

- les créations d'entreprises classiques (entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs et sociétés) progressent fortement (+10 %), et atteignent un niveau supérieur à celui des années 2007 et 2008 ;
- en revanche, le nombre de micro-entrepreneurs baisse (-19 %) et atteint son point le plus bas depuis 2009.

En 2016, la proportion de créations d'entreprises classiques passe ainsi à 68 %, contre 62 % en 2015, 50 % en 2014 et 38 % en 2012.

Ce phénomène peut s'interpréter de plusieurs façons :

- une diminution du vivier d'aspirants micro-entrepreneurs, 8 ans après la création du régime, qui a vu affluer 700 000 candidats (soit 2 % des adultes âgés de 20 à 59 ans) ;
- une saturation des marchés ;
- une perte d'attractivité du régime, suite aux réformes engagées en 2014 ;
- un retour de certaines activités dans l'économie informelle.

Nombre d'entreprises artisanales par formats d'entreprises

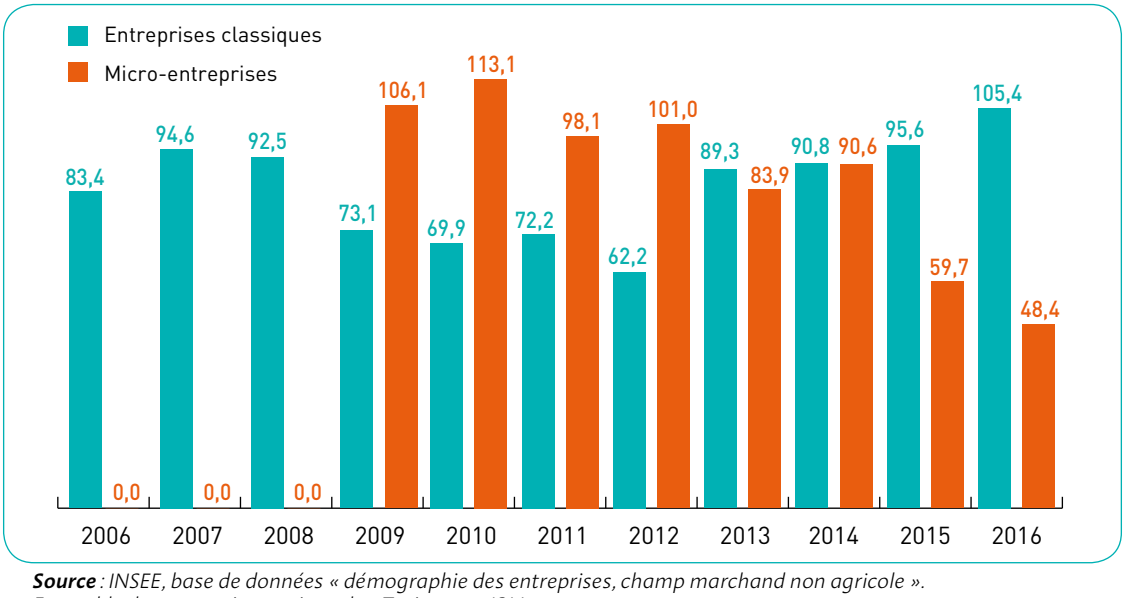

***Source** : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.*

***À noter :** ces chiffres de création répertorient les nouvelles immatriculations au SIRENE et n'incluent pas les régularisations ou immatriculations artisanales à titre secondaire.*

3 Baisse des créations dans le BTP, hausse dans l'alimentation et les services

En 2016, l'évolution des installations varie selon les secteurs :

- dans les activités du BTP, les créations d'entreprises sont en recul pour la troisième année consécutive (-5 % par rapport à 2015) ;
- les immatriculations sont stables dans les activités de fabrication (+1 %) ;
- elles progressent en revanche dans les activités de services (+4 %) et de l'alimentation (+5 %), mais cette évolution concerne en volume trois activités principales : les taxis-VTC, les activités de nettoyage et la fabrication de plats à emporter.

Évolution des créations d'entreprises artisanales par secteurs *(en milliers)*

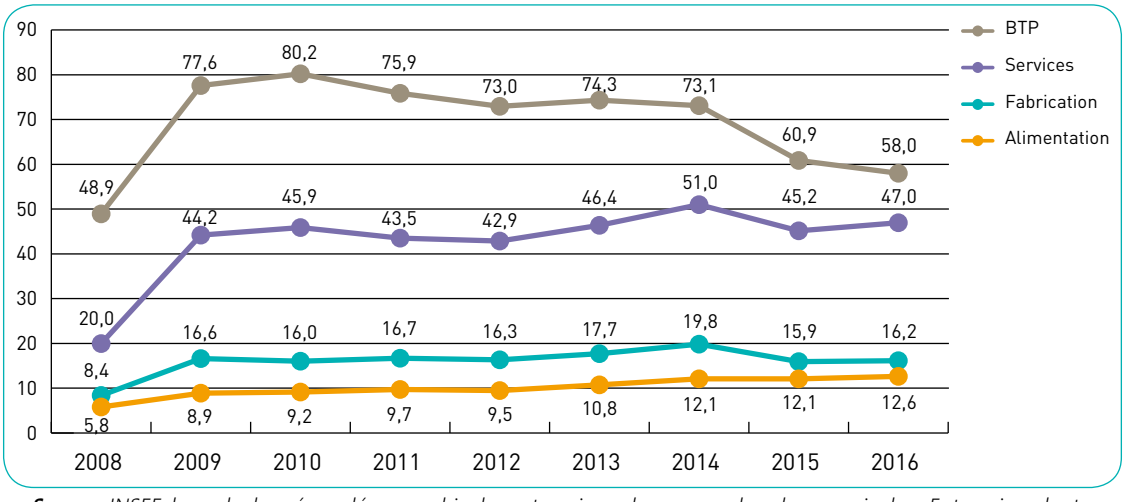

Source *: INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale (dont les activités 4781Z et 5610C dans l'alimentation). Traitement ISM.*

Dans l'alimentation, la hausse des installations est ainsi portée par la fabrication de plats à emporter (7 742 immatriculations en 2016 contre 7 404 en 2015). Certaines activités de « fabrication alimentaire » sont également dynamiques : meunerie, distillerie, fabrication de cidre, jus de fruits, bière, produits laitiers (ces activités de niche se développent à nouveau, en lien avec la demande croissante de produits locaux). Concernant les métiers de bouche (boulangerie, boucherie-charcuterie, poissonnerie), les créations sont globalement stables ces trois dernières années.

Dans le BTP, les principales activités concernées par la baisse des immatriculations sont la construction de bâtiments et de maisons individuelles, les travaux d'isolation et d'étanchéification, la menuiserie bois, les travaux d'installation électrique et certains travaux de finition (sablage/nettoyage des façades, revêtement des sols). En revanche, les chiffres sont stables par rapport à 2015 dans la maçonnerie générale, les travaux de charpente. Les quelques activités marquées par une hausse des créations d'entreprises sont les travaux de couverture et de menuiserie métallique.

Évolution des créations d'entreprises par secteurs entre 2006 et 2016

	2006	2009	2014	2015	2016	Évolution 2015-2016
Alimentation	4 018	8 900	12 102	12 094	12 647	+5 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	**958**	**1 637**	**2 060**	**2 132**	**2 180**	**+2 %**
dont boulangerie	705	1 049	1 187	1 213	1 227	+1 %
dont pâtisserie sans activité de boulangerie	132	311	388	539	522	-3 %
dont autres fabrications (glaces, biscuits, confiseries)	121	277	485	380	431	+13 %
Viandes et poissons	**1 424**	**2 030**	**1 784**	**1 662**	**1 694**	**+2 %**
dont boucherie	609	680	791	788	780	-1 %
dont charcuterie	122	145	93	70	87	+24 %
dont autres activités de transformation de la viande	122	138	120	95	104	+9 %
dont poissons	96	117	128	113	134	+19 %
dont viandes et poissons sur éventaires	475	950	652	596	589	-1 %
Autres activités de l'alimentation	**1 636**	**5 233**	**8 258**	**8 300**	**8 773**	**+6 %**
dont industries alimentaires	394	569	697	649	680	+5 %
dont production de boissons	69	121	192	247	351	+42 %
dont fabrication artisanale de plats à emporter	1 173	4 543	7 369	7 404	7 742	+5 %
Bâtiment et travaux publics	45 478	77 607	73 113	60 876	58 016	-5 %
Construction de bâtiments résidentiels	**2 960**	**3 799**	**4 230**	**4 060**	**3 444**	**-15 %**
Génie civil	**175**	**232**	**194**	**171**	**205**	**+20 %**
Démolition, terrassement, forages et sondages	**1 794**	**2 157**	**2 324**	**2 075**	**2 066**	**0 %**
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	**13 631**	**23 074**	**20 055**	**16 512**	**16 270**	**-1 %**
dont travaux de couverture, étanchéification	2 322	3 497	4 178	3 497	3 453	-1 %
dont maçonnerie générale et gros œuvre	9 410	13 492	13 218	10 651	10 760	+1 %
dont autres travaux de construction spécialisés	1 899	6 085	2 659	2 364	2 057	-13 %
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	**10 279**	**18 194**	**16 239**	**13 807**	**13 206**	**-4 %**
dont équipement électrique	5 000	9 434	8 269	6 996	6 606	-6 %
dont plomberie	4 904	7 971	7 482	6 386	6 229	-2 %
dont autres travaux d'installation	375	789	488	425	371	-13 %
Cloisonnement, travaux de finition	**16 639**	**30 151**	**30 071**	**24 251**	**22 825**	**-6 %**
dont plâtrerie	2 782	4 825	5 429	4 559	4 454	-2 %
dont travaux de menuiserie, serrurerie, métallerie	4 561	7 728	7 803	6 759	6 504	-4 %
dont revêtement des sols et des murs	2 194	4 071	3 809	3 034	2 878	-5 %
dont peinture, vitrerie, revêtements	7 102	13 527	13 030	9 899	8 989	-9 %

***Source** : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale. Traitement ISM.*

3 Baisse des créations dans le BTP, hausse dans l'alimentation et les services

	2006	2009	2014	2015	2016	Évolution 2015-2016
Fabrication	8091	16625	19842	15944	16150	+1 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	1023	3064	4176	3234	3417	+6 %
dont textile	220	680	1055	815	860	+6 %
dont habillement et fourrures	696	2039	2709	2033	2055	+1 %
dont cuir et chaussures	107	345	412	386	502	+30 %
Travail du bois	679	1162	1350	1074	1070	0 %
Papier, imprimerie, reproduction	691	1156	2570	1951	1630	-16 %
Papier et carton	40	151	261	181	182	+1 %
Imprimerie et reprod. d'enregistrements	651	1005	2309	1770	1448	-18 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	703	1292	1364	1228	1276	+4 %
Industries extractives	30	35	34	47	37	-21 %
Industrie chimique et produits pharmaceutiques	52	141	203	206	207	0 %
Produits en caoutchouc et plastique	110	126	122	127	130	+2 %
Fab. de verre et d'articles en verre	66	181	155	140	131	-6 %
Fab. d'autres produits minéraux non métalliques	445	809	850	708	771	+9 %
Travail des métaux	1371	1554	2051	1775	1783	0 %
Métall., chaudronnerie, forge, trait. des métaux, méc. gén.	833	870	1327	1174	1141	-3 %
Coutellerie, out., quinc. et autres ouvrages en métaux	124	282	382	260	300	+15 %
Fab. de machines et équipements	233	207	163	158	145	-8 %
Fab. de matériel de transport	181	195	179	183	197	+8 %
Fabrication de meubles	1004	1405	1068	1104	1290	+17 %
Fabrication d'articles divers	1361	4105	4371	3234	3293	+2 %
Prod informatiques, électroniques, optiques et électriques	240	297	321	292	321	+10 %
Matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	324	326	321	321	299	-7 %
Horlogerie bijouterie	376	1873	2518	1702	1726	+1 %
Fab. d'instruments de musique	66	140	137	99	132	+33 %
Autres activités manufacturières	355	1469	1074	820	815	-1 %
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	1103	2548	2379	1985	2121	+7 %
Récupération	156	339	513	359	270	-25 %
Services	17474	44200	51004	45160	46967	+4 %
Services automobiles	2440	5741	6706	5974	5872	-2 %
Transports	1900	2383	6200	8038	10337	+29 %
Taxis-VTC	1640	1930	5721	7596	10026	+32 %
Déménagement	76	164	196	179	128	-28 %
Ambulances	184	289	283	263	183	-30 %
Activités de réparation, hors automobile	2668	9272	7236	5332	4584	-14 %
Ordinateurs et équipements de communication	1321	2981	2303	1725	1424	-17 %
Biens personnels et domestiques	1347	6291	4933	3607	3160	-12 %
Soins à la personne	6075	14193	13023	10595	10383	-2 %
Coiffure	3461	6816	6146	5442	5205	-4 %
Soins de beauté	2614	7377	6877	5153	5178	0 %
Autres services	4391	12611	17839	15221	15791	+4 %
Fleuristes	764	836	720	663	671	+1 %
Activités photographiques	457	2260	4847	3800	3885	+2 %
Services administratifs et de soutien aux entreprises	240	217	293	211	220	+4 %
Services de nettoyage	2534	7194	10843	9609	10234	+7 %
Blanchisserie teinturerie	300	457	379	367	314	-14 %
Services nca	96	1390	757	571	467	-18 %

***Source** : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale. Traitement ISM.*

Les chiffres des créations sont globalement stables dans les activités de **l'artisanat de fabrication.**

Deux secteurs sont marqués par une baisse des installations : les activités de récupération (démantèlement d'épaves, récupération des déchets) et de l'imprimerie (pré-presse, impression).

Un rebond des créations est constaté dans la fabrication de meubles.

Les activités enregistrant une hausse des créations sont, dans le travail des métaux, les activités de forge-estampage-matriçage, le traitement et revêtement des métaux et la fabrication de carrosseries-remorques. Quelques niches comme la fabrication de parfums, d'articles de maroquinerie, la coutellerie, la céramique sont également attractives.

Dans les services, la hausse des installations concerne principalement l'activité de taxis-VTC (10 026 installations en 2016 contre 7 596 en 2015). Ce phénomène concerne principalement les VTC. Il est entretenu par la montée en puissance des plateformes numériques et le turnover élevé dans la profession. Les créations d'entreprises progressent également dans les activités de nettoyage (10 234 en 2016 contre 9 609 en 2015).

Les créations sont en baisse dans la coiffure (-4 %) et les services automobiles (-2 %). Quatre activités enregistrent de forts reculs : le transport par ambulance (-30 %), le déménagement (-28 %), la blanchisserie (-14 %) et la réparation d'ordinateurs et de biens personnels (-14 %).

4 Top 10 des activités d'installation

L'évolution du classement des principales activités d'installation est riche de signification sur le développement de nouveaux marchés de services (le toilettage d'animaux et les travaux de retouche en 2010, le nettoyage des bâtiments, la fabrication de plats à emporter, le transport par VTC en 2015).
En 2016, la première activité d'installation artisanale demeure la maçonnerie générale.

Le transport par taxis-VTC détrône le nettoyage courant des bâtiments sur la seconde place du podium (attention : cette forte progression est liée à la demande des plateformes numériques et au turnover important dans le métier). Les créations d'entreprises de soins de beauté font désormais jeu égal avec celles des entreprises de coiffure.

Évolution du top 10 des activités d'installation artisanale et nombre d'immatriculations
(en milliers)

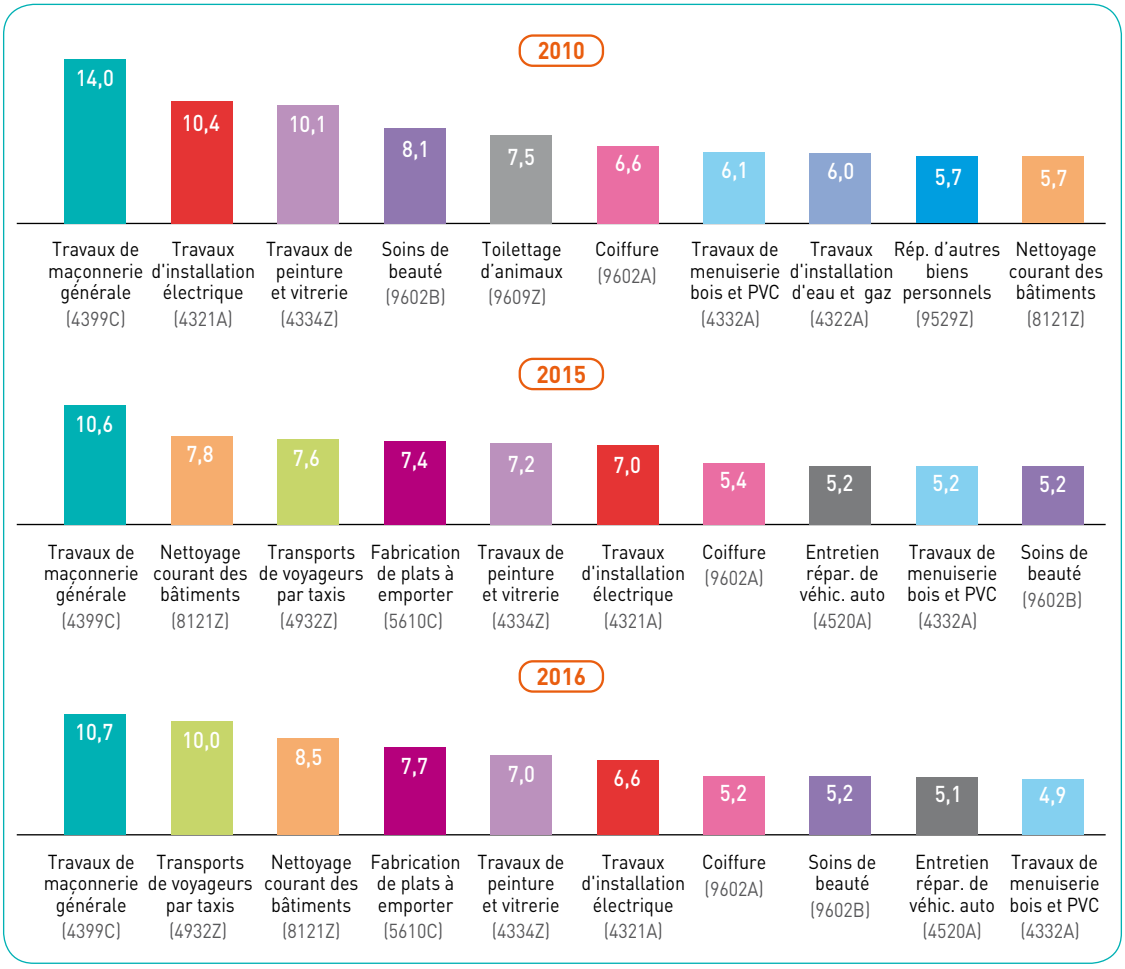

***Source** : INSEE, démographie des entreprises. Traitement ISM.*

La cartographie départementale de la première activité d'installation artisanale montre que la suprématie de l'activité de maçonnerie générale est nuancée dans de nombreux territoires :

- comme en 2015, la création d'entreprises de taxis-VTC est la première activité d'installation en Île-de-France, avec toutefois un élargissement au département de l'Oise ;
- l'activité de fabrication de plats à consommer (camions pizzas, brocheries, friteries), qui bénéficie de la forte croissance du marché du « prêt à consommer », est en tête du classement des créations d'entreprises dans les territoires champenois et dans certains DOM (Guyane, La Réunion) ;
- la création d'entreprises de nettoyage est dynamique dans deux régions où l'activité est bien implantée : Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine.

Principale activité d'installation dans l'artisanat en 2016 par département

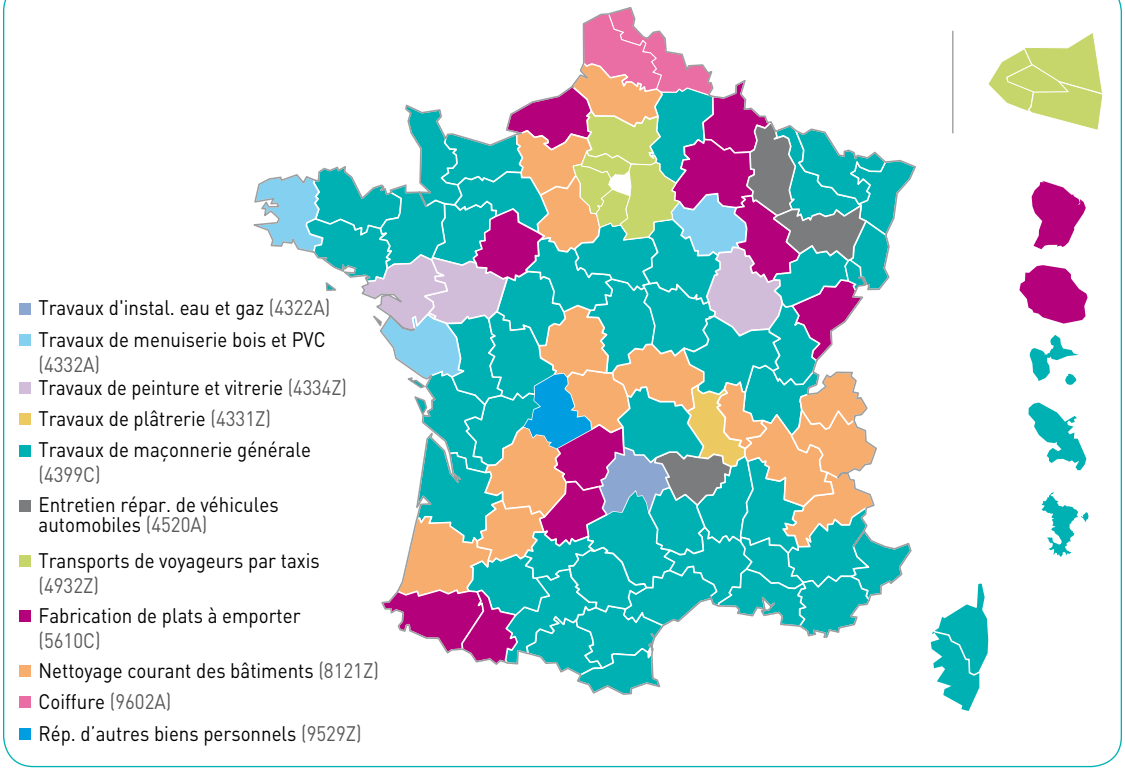

***Source** : INSEE, démographie des entreprises. Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.*

5 Les micro-entrepreneurs et leur choix d'activité

En 2016, les micro-entrepreneurs sont numériquement plus nombreux à s'être installés dans le BTP (16 300) ou dans les services (16 100). En proportion, ce mode d'installation est plus fréquent dans l'artisanat de fabrication (39 % des créateurs de ce secteur sont sous régime micro-entrepreneur). Ce choix de régime est en revanche plus rare dans les activités de l'alimentation.

Répartition des créateurs d'entreprises artisanales* en 2016 en fonction de leur régime
(en milliers par secteurs)

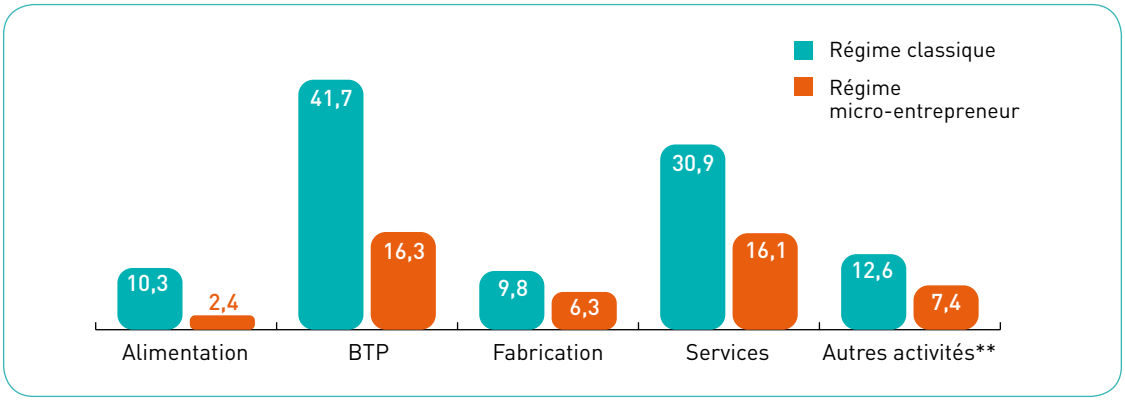

Source *: INSEE, démographie des entreprises.*

** Selon l'INSEE, une création d'entreprise correspond à la « création de nouveaux moyens de production ». Les chiffres de la création d'entreprise artisanale diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Répertoire des Métiers. En effet, une part des immatriculations artisanales concerne des entreprises déjà actives disposant d'un SIREN (cas des micro-entrepreneurs régularisant leur immatriculation ou d'entreprises démarrant une activité secondaire de type artisanal).*

*** Sont regroupés ici les créateurs d'entreprises immatriculés au Répertoire des Métiers mais dont le code d'activité principal n'est pas une activité artisanale. Ces derniers exercent donc une activité artisanale à titre secondaire.*

Certaines activités se prêtent en effet plus facilement à un exercice sous régime micro-entrepreneur : il s'agit généralement d'activités supposant peu d'investissements à l'installation (selon l'enquête INSEE/SINE 2014 [1], toutes activités confondues, un micro-entrepreneur sur deux ne procède à aucun investissement lors de son installation) et/ou pouvant s'exercer en complément d'une activité salariée (selon la même enquête, 55 % des micro-entrepreneurs qui démarrent exercent une activité principale sous ce régime, pour les autres il s'agit d'une activité de complément).

(1) voir INSEE Première, N° 1615- 2016 – Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale.

En 2016, le choix du régime de la micro-entreprise est prépondérant parmi les créateurs des activités de services administratifs exercés pour le compte de tiers (travaux à façon comme les services de duplication, d'expédition, de courrier à façon, d'accueil, etc.) : 70 % des créateurs font le choix de ce régime. Les micro-entrepreneurs sont également nombreux parmi les créateurs des activités de photographie (61 %), de la réparation d'ordinateurs (48 %), du nettoyage des bâtiments (44 %), du toilettage d'animaux (45 %). Le choix de ce régime est également plus fréquent parmi les créateurs de certaines activités de métiers d'art (restauration, fabrication de chapeaux, d'objets en bois, céramistes, etc.).

Le régime de la micro-entreprise est en revanche rarement choisi par les créateurs de l'artisanat commercial, notamment dans les activités exercées en boutique (métiers de bouche, blanchisserie, fleuristerie, etc.) ou dans certaines activités du BTP exercées dans le cadre de chantiers importants.

Palmarès des activités comptant la plus grande part de créateurs micro-entrepreneurs en 2016

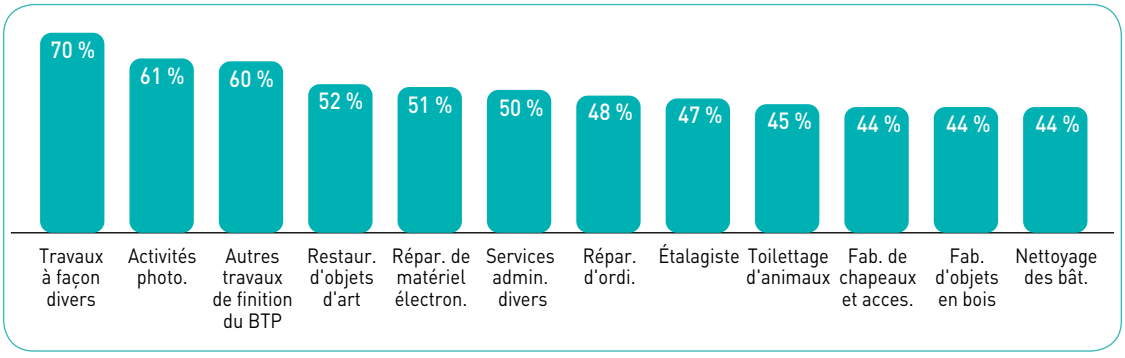

Source *: INSEE.*

Palmarès des activités comptant la plus petite part de créateurs micro-entrepreneurs en 2016

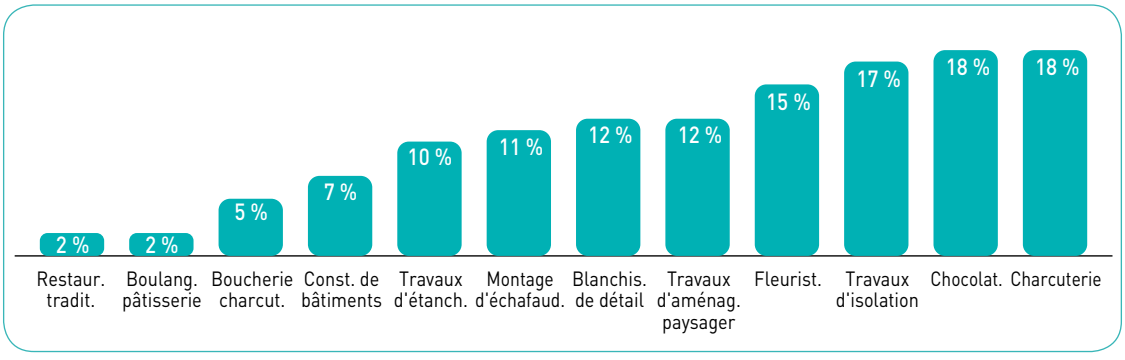

Source *: INSEE.*

6 Des dynamiques entrepreneuriales contrastées en région

En régions, l'évolution des créations d'entreprises entre 2006 et 2016 suit une trajectoire ascendante commune jusqu'en 2010. À partir de 2011, le nombre de créations d'entreprises se stabilise, avant de décrocher à la baisse en 2015, à l'exception de l'Île-de-France.

Sur la période 2006-2016, le nombre de créations d'entreprises artisanales affiche une croissance moyenne de +74 %, mais les trajectoires sont variables selon les régions :

- dans l'Outre-Mer, la dynamique entrepreneuriale est stable à La Réunion et est même en baisse en Martinique et Guadeloupe. Seule la Guyane affiche une progression proche de la moyenne nationale (+58 %) ;
- deux régions de métropole affichent également une progression inférieure à la moyenne nationale : la Bretagne (+50 %) et la Bourgogne Franche Comté (+54 %).
- deux régions connaissent en revanche une progression supérieure : l'Île-de-France (+163 %) et les Hauts-de-France (+83 %).

Évolution des créations d'entreprises artisanales par région (variation entre les années 2006 à 2008 et les années 2014 à 2016)

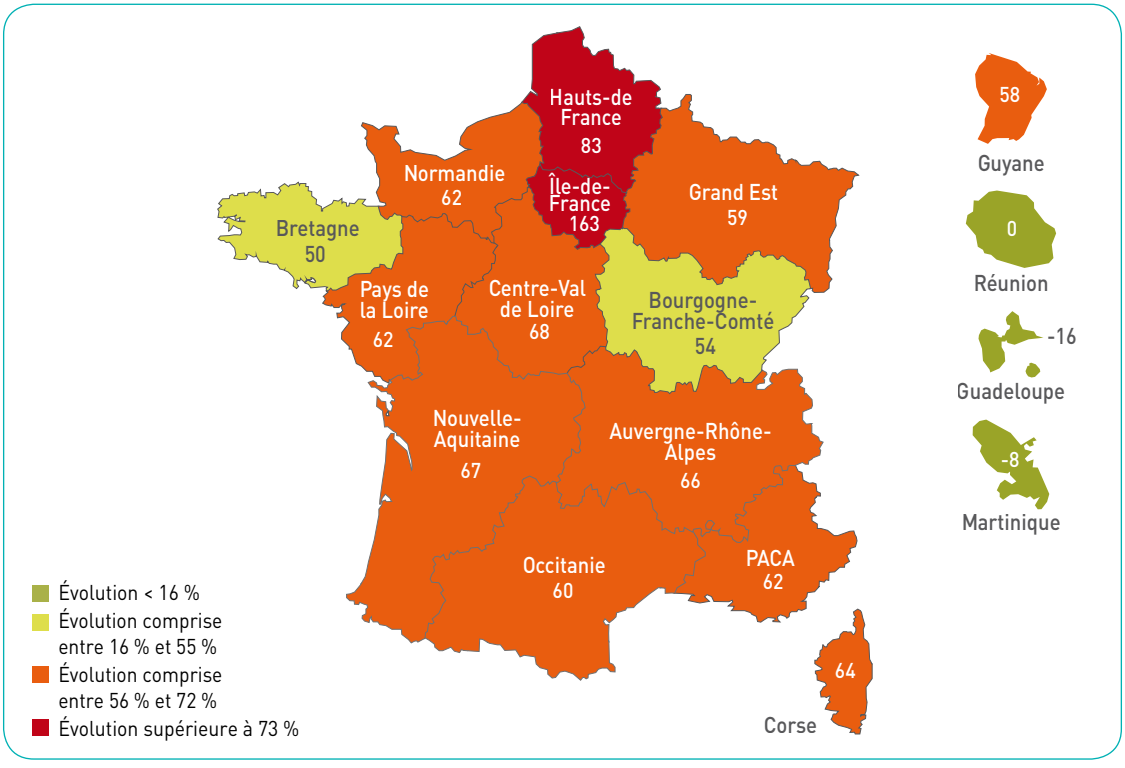

***Source** : INSEE, démographie des entreprises. L'évolution indique la variation entre la moyenne des créations d'entreprises artisanales pour les années 2006 à 2008 et la moyenne des années 2014 à 2016. Périmètre : entreprises artisanales à titre principal. Traitement ISM.*

L'analyse des taux d'évolution par département indique également de fortes disparités au sein des territoires régionaux. Globalement, les dynamiques entrepreneuriales sont plus fortes dans les départements de métropole : Gironde (avec une évolution spectaculaire de + 105 %), Alpes-Maritimes (+97 %), Puy-de-Dôme (+89 %), Hérault (+86 %), Loire-Atlantique (+85 %), Doubs (+84 %), Nord (+83 %). Seuls les départements du Bas-Rhin, d'Ille-et-Vilaine, de Moselle et de Haute-Garonne échappent à cette tendance.

Le département enregistrant la croissance la plus élevée du nombre de créations d'entreprises est la Seine-Saint-Denis (+294 %). Le nombre de créations y a été multiplié par près de quatre (cette croissance est toutefois à minimiser, car elle est alimentée principalement par les immatriculations de VTC). La dynamique est également très forte dans les départements franciliens et dans les départements frontaliers (Oise, Eure-et-Loir, Loiret). Outre les DOM, les départements affichant des taux d'évolution plus faibles sont généralement ruraux : l'Ariège, la Haute-Saône, la Corrèze, la Manche, etc.

Évolution des créations d'entreprises artisanales par département (variation entre les années 2006 à 2008 et 2014 à 2016)

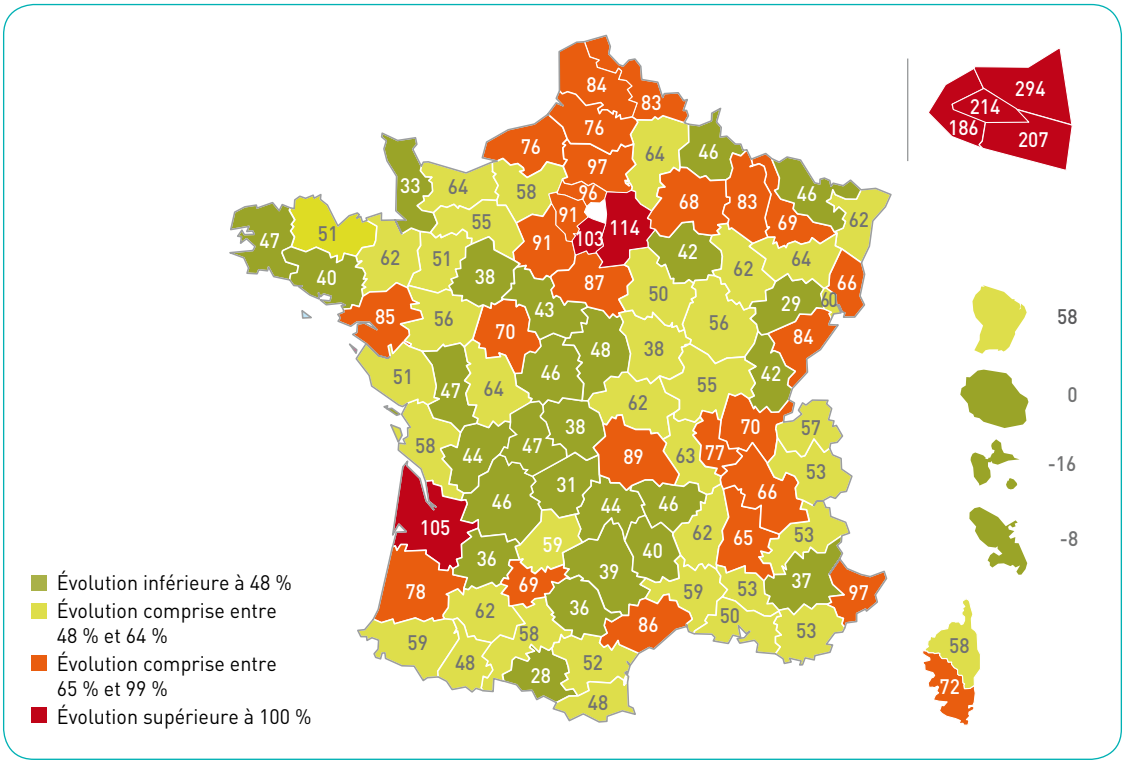

***Source** : INSEE, démographie des entreprises - Base : créations d'entreprises artisanales à titre principal. Traitement ISM.*

7 Des taux de création plus élevés dans la moitié sud du territoire

La dynamique d'évolution des installations s'explique en partie par l'importance du taux de création (nombre d'immatriculations rapporté au nombre total d'entreprises artisanales), c'est-à-dire le taux de renouvellement du tissu artisanal (hors reprises par rachat de parts sociales). Ce taux est également disparate d'un territoire à l'autre : en 2016, il varie ainsi du simple au triple selon les départements (de 6 % à 19 %).

Le taux est ainsi plus élevé dans les Hauts-de-France, l'Île-de-France, le littoral méditerranéen, le sud-ouest atlantique et la Corse. Les scores les plus élevés sont atteints dans les départements de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine (19 %).

Les taux de renouvellement les plus faibles (< 7 %) sont observés dans les départements du Cantal, de la Lozère et de la Haute-Loire.

Taux de création d'entreprises artisanales en 2016

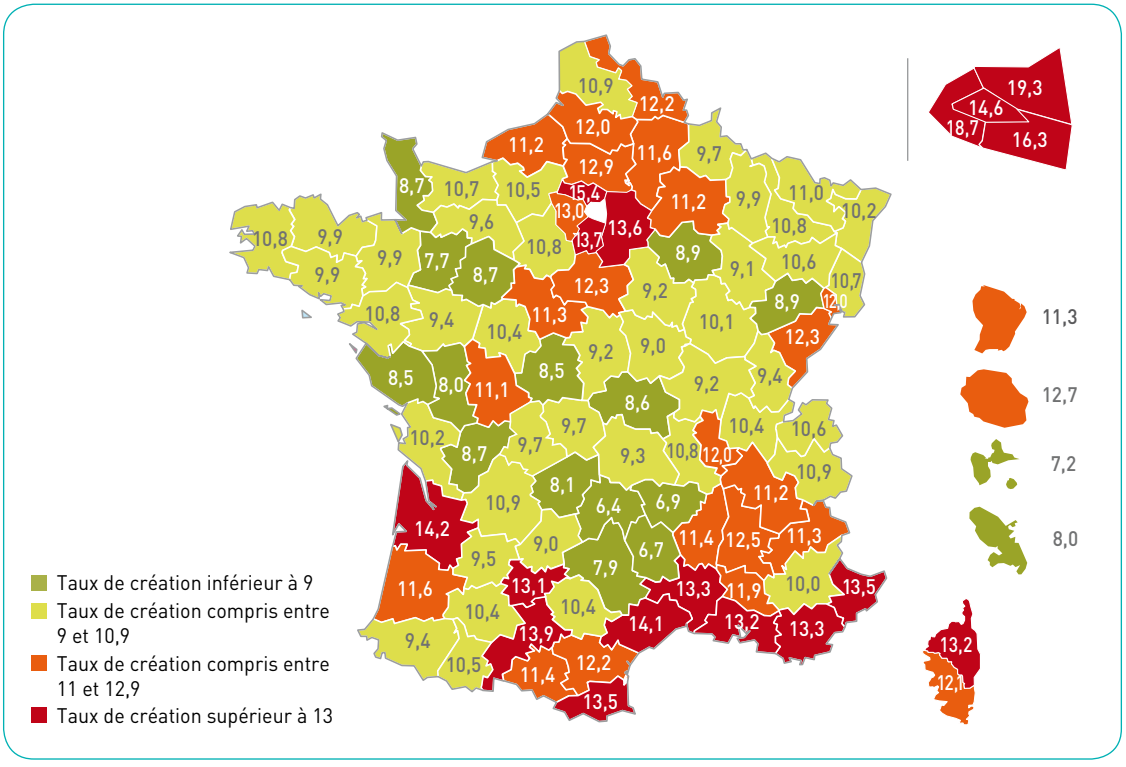

Source *: INSEE, démographie et dénombrement des entreprises. Base : entreprises artisanales à titre principal. Traitement ISM.*

Un autre axe d'analyse de la dynamique entrepreneuriale est de calculer la propension de la population en âge de s'installer (20 à 64 ans) à créer une entreprise artisanale. En 2016, le taux moyen était de 35 créateurs d'entreprises pour 10,000 adultes de 20 à 64 ans.

Selon les départements, ce taux varie également du simple au triple. La carte oppose la moitié nord de l'hexagone, moins entrepreneuriale, au sud. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans la Sarthe et la Mayenne (20 créateurs d'entreprises artisanales pour 10 000 adultes de 20 à 64 ans). Les départements affichant les scores les plus élevés sont les Alpes-Maritimes (76 créations d'entreprises artisanales / adultes), la Haute-Corse (71) et la Corse-du-Sud (69), le Var (68), puis la Seine-Saint-Denis (58).

Nombre de créations artisanales pour 10 000 habitants âgés de 20 à 64 ans

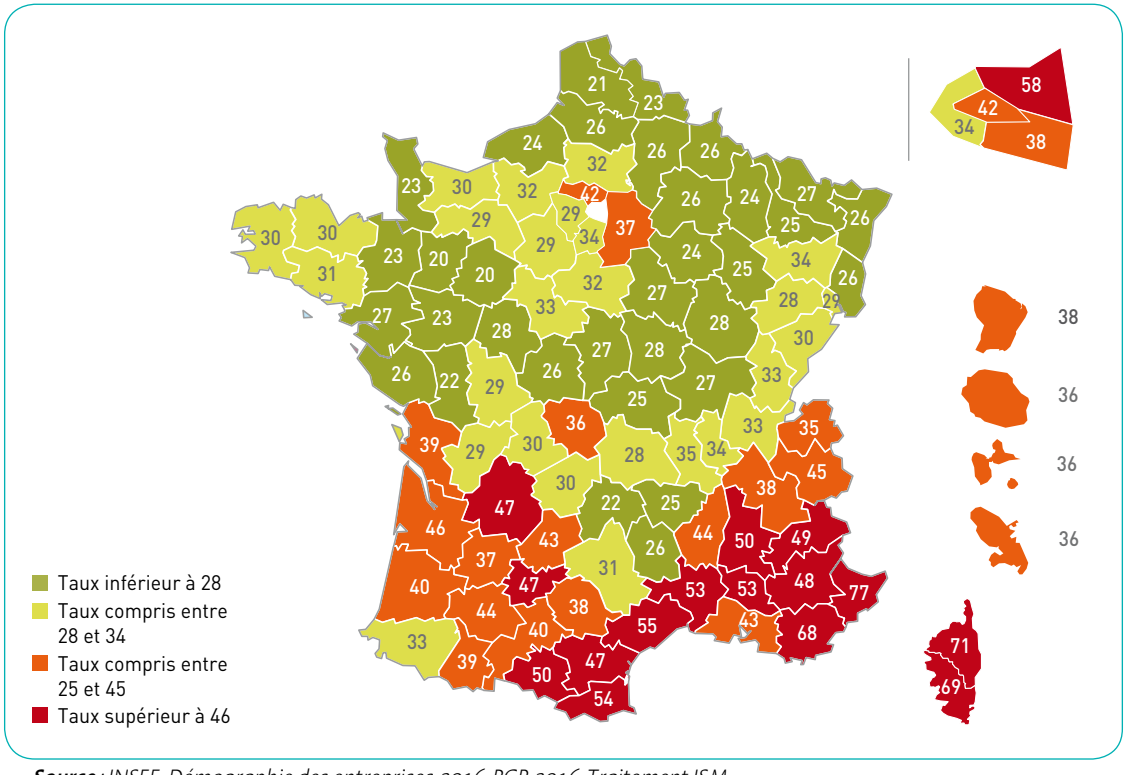

Source *: INSEE, Démographie des entreprises 2016, RGP 2016. Traitement ISM.*

8 93 % des entreprises artisanales se créent sans salarié

En 2016, 93 % des créations d'entreprises artisanales ont concerné des entreprises sans salarié, alors que cette part n'était que de 81 % en 2006.

Ce phénomène est imputable à la mutation des formes d'entrepreneuriat et d'emploi.

Le nombre d'entreprises se créant avec des salariés a également baissé en valeur absolue : en 2006, 16256 entreprises artisanales se créaient avec des emplois salariés ; ce nombre était ramené à 13 769 en 2011 et 10 263 en 2015.

Évolution du nombre d'entreprises artisanales par taille d'effectif salarié

	2006		2011		2016	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
0 salarié	67161	81 %	156512	92 %	143497	93 %
1 à 2 salariés	12993	16 %	11121	7 %	8571	6 %
3 à 5 salariés	2564	3 %	1985	1 %	1222	1 %
Plus de 6 salariés	699	1 %	663	-	470	-
Total	**83417**	**100 %**	**170281**	**100 %**	**153760**	**100 %**

Source *: INSEE, démographie des entreprises. Traitement ISM.*

Part d'entreprises démarrant leur activité avec des salariés (par secteurs, 2016)

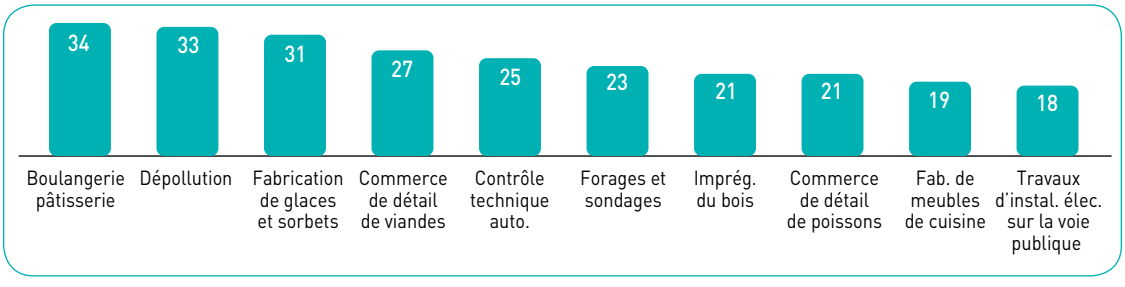

Source *: INSEE, démographie des entreprises. Traitement ISM.*

9 64 % des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle

Le développement des installations sous le régime micro-entreprise a conduit à une forte augmentation des créations d'entreprises individuelles. En 2016, 64 % des immatriculations ont un statut d'entreprise individuelle (la part était de 59 % en 2005). Le nombre d'entreprises sous forme sociétaire demeure pourtant tendanciellement en hausse, en valeur absolue, y compris en 2016.

Nombre de créations d'entreprises artisanales par formes juridiques *(en milliers)*

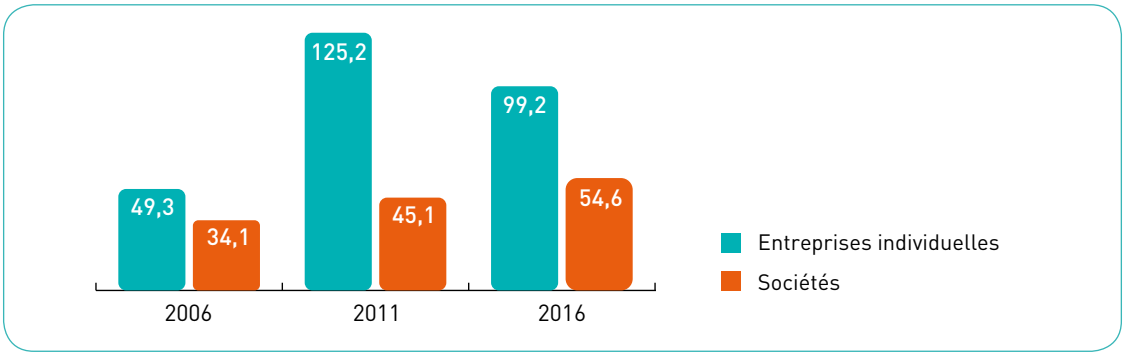

***Source** : INSEE, démographie des entreprises. Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.*

Le choix d'exercer sous statut d'entreprise individuelle varie selon les territoires :

- il est plus fréquent en zone méridionale (le taux maximum est enregistré dans les Alpes-Maritimes : 83 % des créateurs en entreprise individuelle) et dans les territoires ruraux (Lot : 77 %, Dordogne, 75 %, Hautes-Pyrénées, Ariège, Cantal : 74 %) ;
- en revanche, les formes sociétaires prédominent en Île-de-France : seuls 33 % des créateurs d'entreprises artisanales choisissent d'exercer en entreprise individuelle, contre 67 % en société ;
- globalement, le choix du statut de société est plus répandu dans les départements de métropoles (Nord, Moselle, Alsace, Bouches-du-Rhône, Rhône, etc.).

9 *64 % des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle*

Part des entreprises individuelles parmi les créations d'entreprises artisanales en 2016

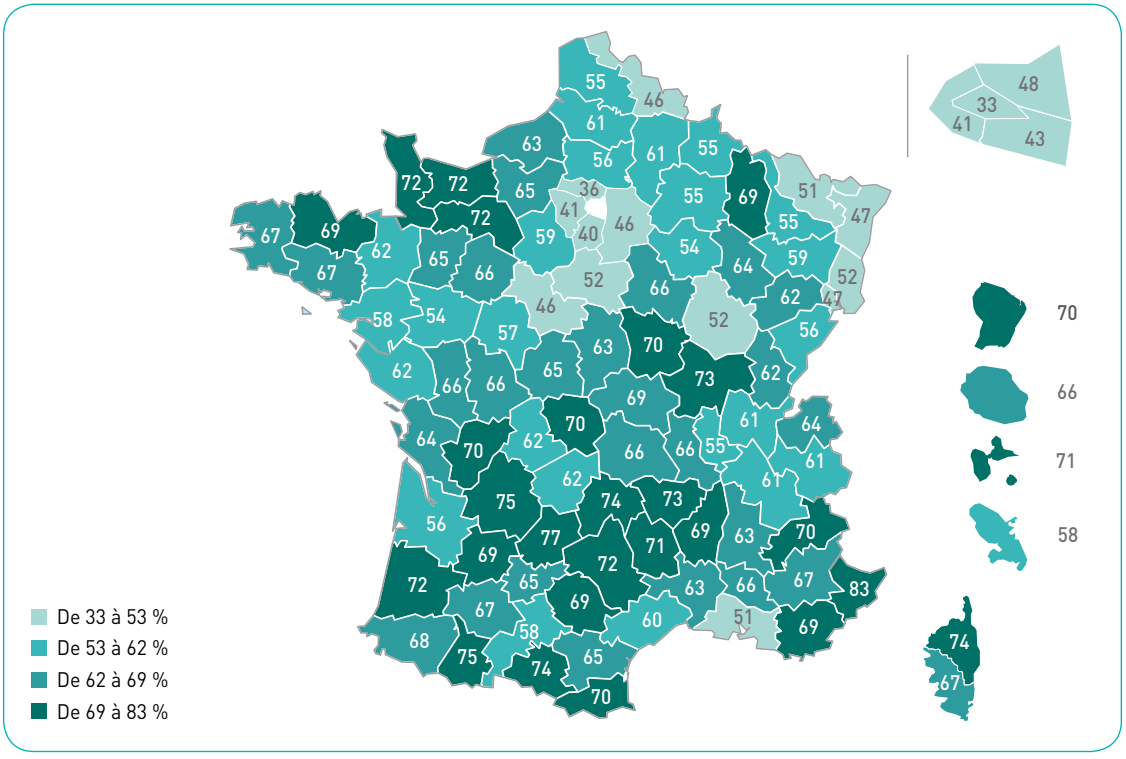

***Source** : INSEE, démographie des entreprises. Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.*

Concernant les formes morales, on constate également une évolution dans le choix des statuts. Ainsi, le statut de Société par actions simplifiée (SAS), dont le dirigeant est salarié, rencontre un succès important : 20 % des créateurs d'entreprises artisanales ont opté pour ce statut en 2016 (dont 13 % sous la forme unipersonnelle : SASU). La part d'entrepreneurs ayant choisi le statut de Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) est inférieure : 16 % (dont 7 % en EURL).

Statut juridique des entreprises artisanales créées en 2016

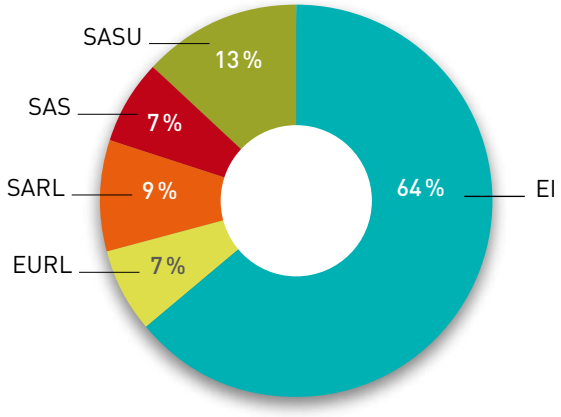

***Source** : INSEE, démographie des entreprises.*

Le choix du statut de SAS/SASU (dont les dirigeants ne cotisent pas au RSI) est fréquent dans l'activité de taxis-VTC (39 % des créateurs ont fait le choix de ce statut en 2016), dans certaines activités du BTP (construction de bâtiments et de maisons individuelles, charpente, isolation) et dans les métiers de bouche (commerce de viandes, boulangerie-pâtisserie). Les statuts d'entreprises individuelles sont quant à eux prépondérants dans les activités exercées sous régime micro-entrepreneur (fabrication de bijoux fantaisie, photographe, etc.).

Activités dans lesquelles le choix du statut SAS/SASU est le plus fréquent parmi les créateurs d'entreprises artisanales en 2016

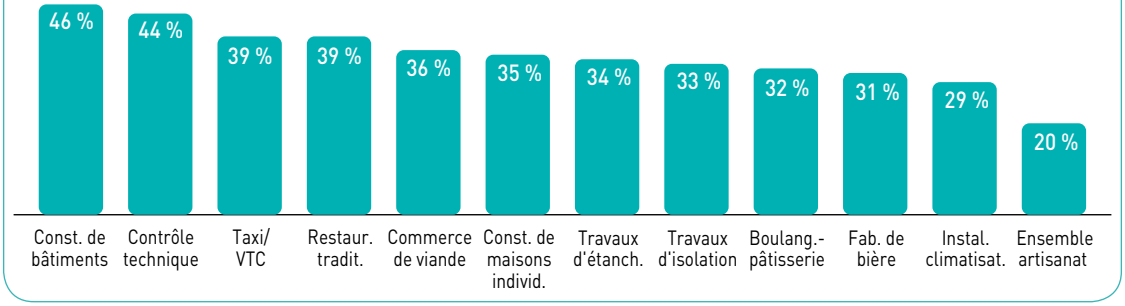

***Source** : INSEE, démographie des entreprises.*

10 71 % des entreprises artisanales (hors micro-entrepreneurs) sont actives 3 ans après leur démarrage

Le taux de survie des entreprises artisanales créées en 2010 (hors micro-entrepreneurs) 3 ans après le démarrage de l'activité est équivalent aux taux de survie global : 71 %. Ce taux de survie est plus élevé dans les activités de fabrication (75 %) et de services (76 %).

Taux de survie des créateurs d'entreprises 3 ans après le démarrage de l'activité par secteurs

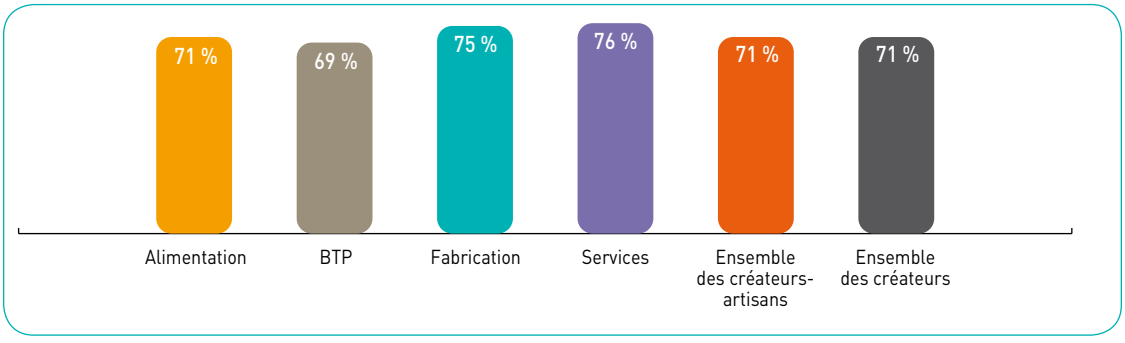

***Source** : Insee, Sine 2010 interrogation 2010 et 2013. Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).*

On constate des disparités régionales :

- les taux de survie sont plus élevés dans la partie Nord de la métropole (le taux le plus élevé étant celui de la région Centre-Val de Loire, avec 75,5 % d'entreprises artisanales toujours actives trois ans après leur démarrage) ; la pérennité est moins élevée en régions Occitanie (66,9 %) et PACA (66,8 %). C'est l'artisanat de La Réunion qui affiche au plan national le taux le plus faible (63,7 %) ;
- on constate également que les taux de survie des entreprises artisanales sont supérieurs au taux de survie moyen de l'ensemble des entreprises dans les régions Guadeloupe, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne.

Régions où le taux de pérennité des entreprises artisanales à 3 ans est supérieur à la pérennité moyenne des entreprises

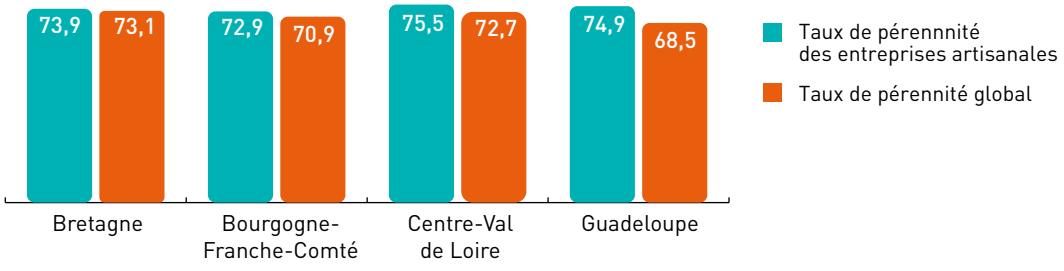

***Source** : Insee, Sine 2010 interrogation 2010 et 2013. Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).*

Taux de pérennité des entreprises artisanales à 3 ans par région

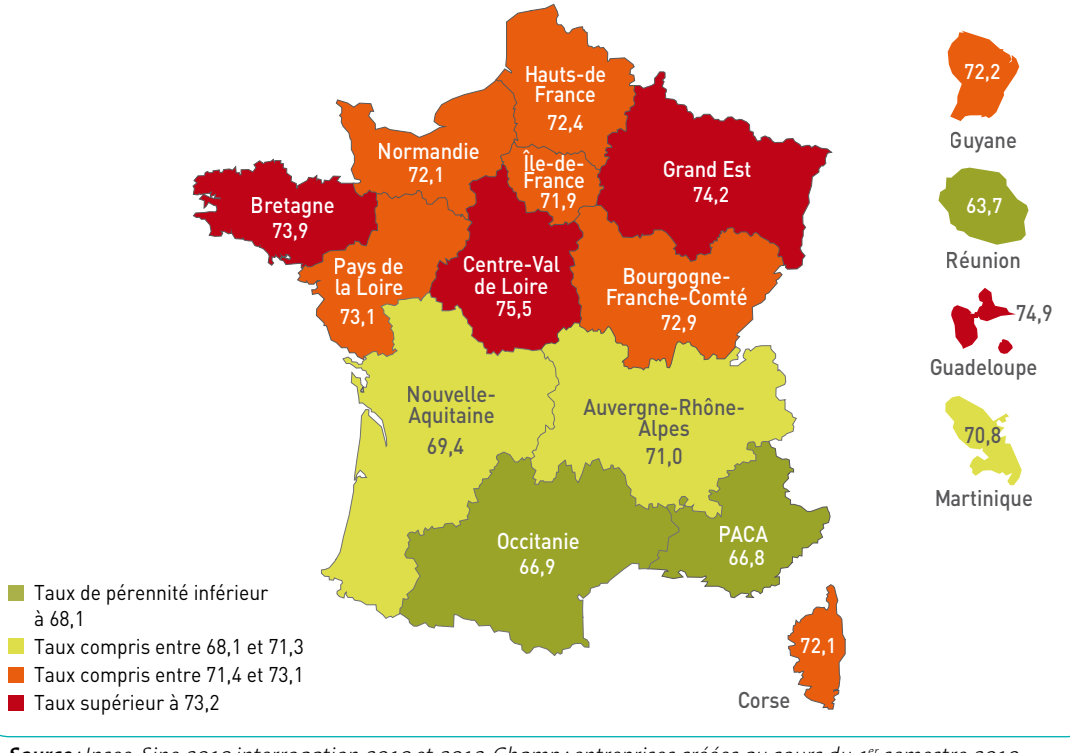

***Source** : Insee, Sine 2010 interrogation 2010 et 2013. Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).*

Zoom sur les entrepreneurs de l'artisanat

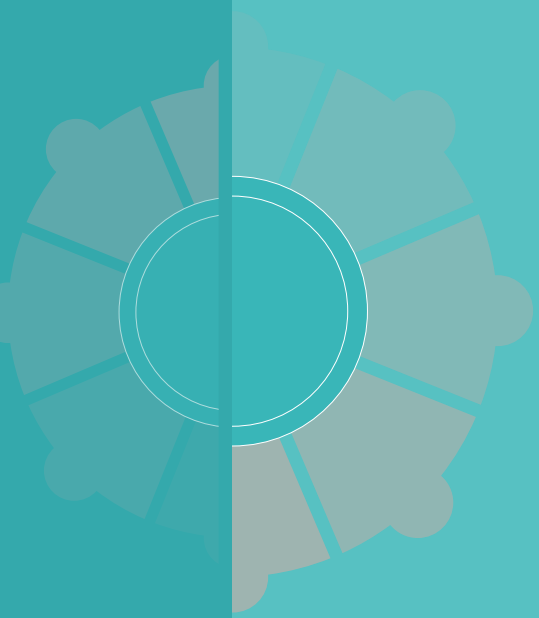

Ce dossier est réalisé à partir des résultats de l'enquête SINE (système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'INSEE. Le champ de l'étude couvre ici l'ensemble des créations d'entreprises artisanales au cours du premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs. Les résultats sont en tant que de besoin comparés à ceux des enquêtes précédentes, menées en 2010 et 2006.

11 Des créateurs expérimentés dans leur métier

Les créateurs d'entreprises de l'artisanat sont un peu plus jeunes que la moyenne : 53 % ont moins de 40 ans contre 50 % pour l'ensemble des créateurs d'entreprise. Les jeunes de moins de 30 ans représentent un créateur sur cinq (21 %), presque autant que les seniors de plus de 50 ans (18 %).

Les créateurs d'entreprises de plus de 50 sans sont plus nombreux dans les régions du sud de la France.

Âge des créateurs d'entreprises artisanales

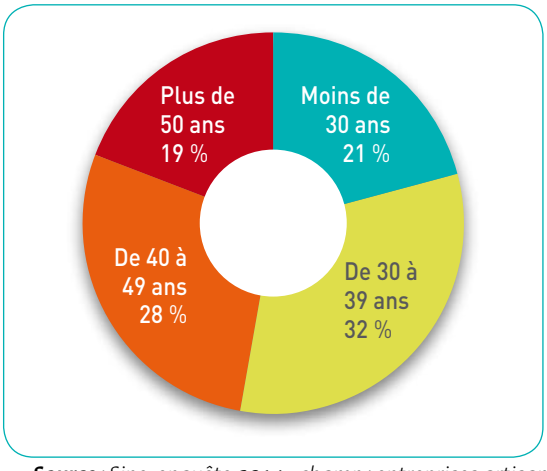

Expérience préalable dans le métier principal de l'entreprise

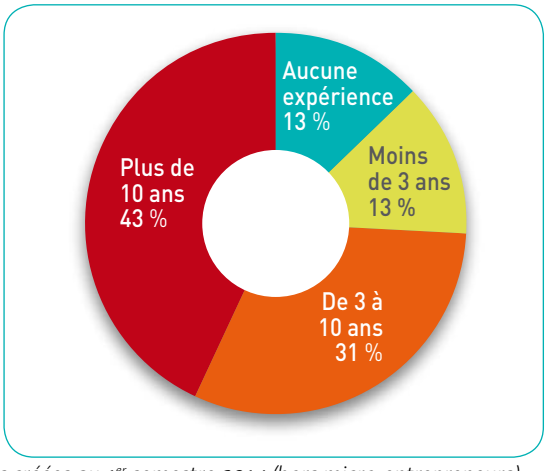

Source *: Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

En corrélation avec leur pyramide des âges, ils sont très majoritairement expérimentés dans le métier de leur entreprise lorsqu'ils s'installent : les trois quarts ont plus de 3 ans d'expérience, 43 % ont plus de 10 ans d'expérience.

Part des créateurs d'entreprises artisanales de plus de 50 ans par région

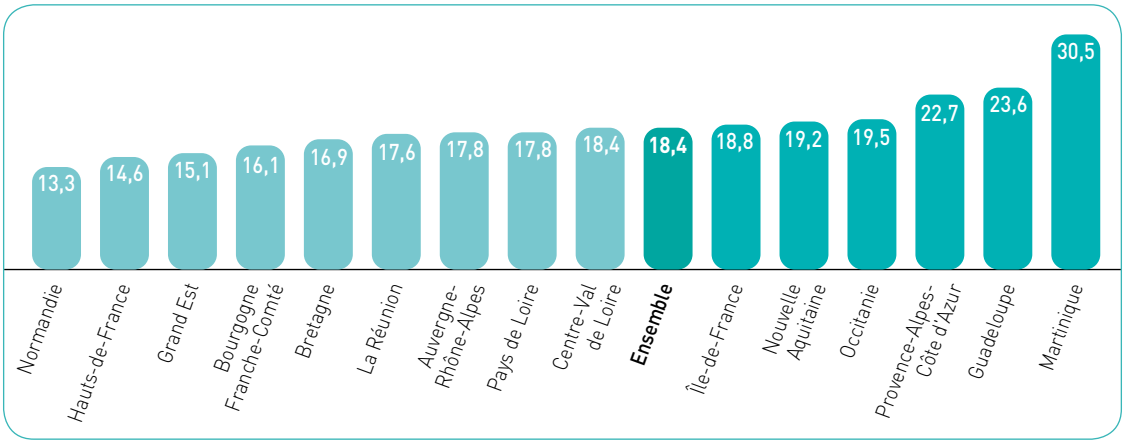

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs). Secret statistique pour les régions Guyane et Corse.*

L'expérience professionnelle des entrepreneurs artisans compense un niveau de formation inférieur à la moyenne des entrepreneurs. Ainsi, 32 % des créateurs d'entreprises artisanales ont un niveau CAP/BEP, 21 % un niveau BAC, 24 % sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur (contre respectivement 19 %, 21 % et 46 % de la moyenne des entrepreneurs).

Le secteur est également ouvert aux autodidactes : 23 % des entrepreneurs n'ont pas de diplôme qualifiant et se sont donc formés principalement par l'expérience.

Diplôme le plus élevé détenu par les créateurs d'entreprises artisanales

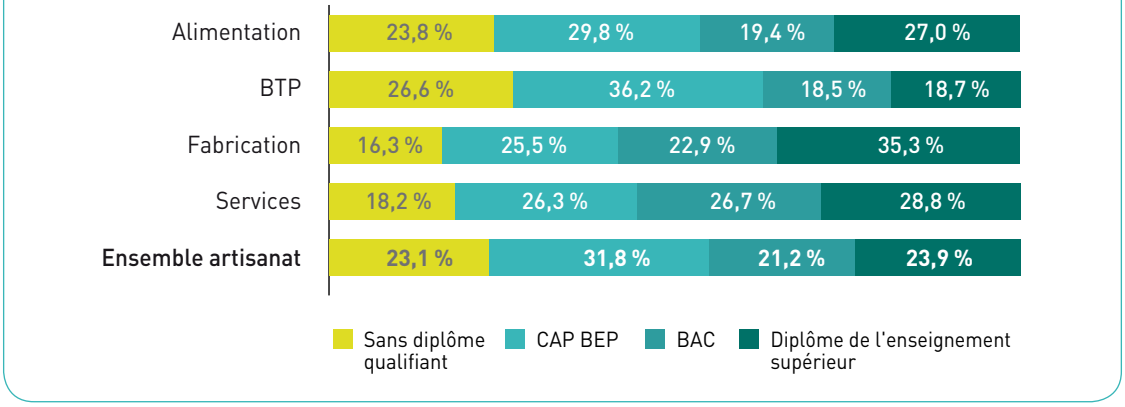

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

11 Des créateurs expérimentés dans leur métier

La région Île-de-France se distingue à la fois par la part élevée des entrepreneurs-artisans diplômés de l'enseignement supérieur (32 %) et celle des entrepreneurs sans diplôme qualifiant (28 %, un chiffre qui s'explique sans doute par la part plus élevée d'entrepreneurs de nationalité étrangère dans cette région).

Part des créateurs d'entreprises artisanales diplômés de l'enseignement supérieur

Source : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs). Secret statistique pour les régions Guadeloupe, Guyane, Normandie et Corse.

Autre particularité à souligner, les femmes, qui représentent 23 % des entrepreneurs artisans, sont généralement plus diplômées que les hommes : 33 % des créatrices d'entreprises artisanales sont détentrices d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 21 % des hommes.

Niveau de diplôme des créateurs d'entreprises artisanales selon le sexe du dirigeant (%)

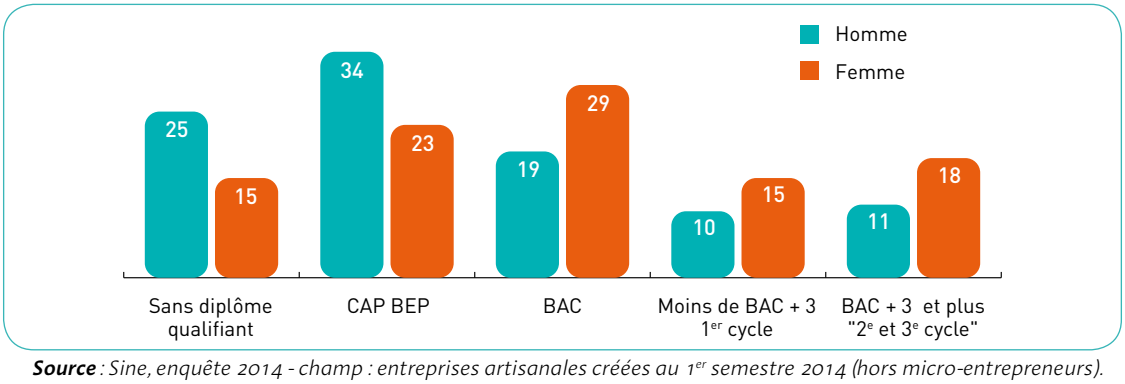

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

12 L'entrepreneuriat artisanal, ascenseur professionnel et voie de reconversion

LA CRÉATION D'ENTREPRISE, ASCENSEUR PROFESSIONNEL

Statut des créateurs d'entreprises artisanales avant leur installation

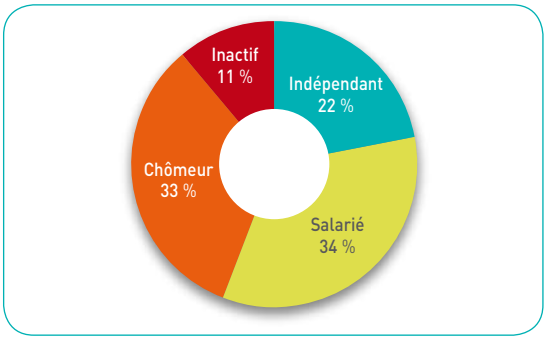

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

Pour la majorité des entrepreneurs, « se mettre à son compte » est la dernière étape de leur évolution professionnelle, après avoir été formés au métier et acquis une expérience significative.

Un tiers des créateurs étaient ainsi auparavant salariés, majoritairement en tant qu'ouvrier ou employé. L'objectif pour ces derniers est de devenir indépendant.

Quelles sont les principales raisons qui vous ont poussé à créer ou reprendre une entreprise artisanale (%) ?

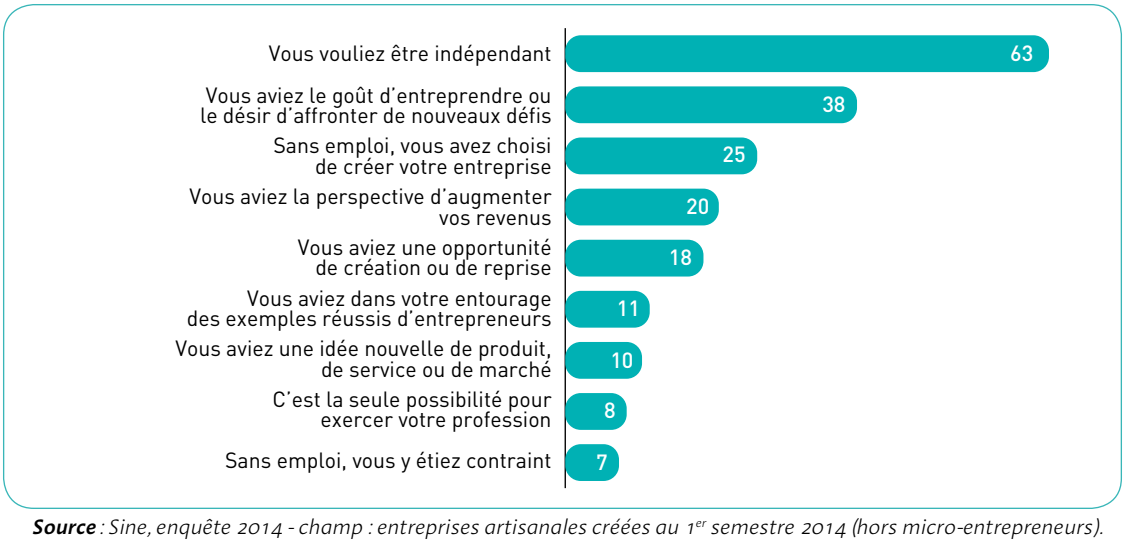

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

12 *L'entrepreneuriat artisanal, ascenseur professionnel ou voie de reconversion*

LA CRÉATION D'ENTREPRISE COMME RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Les modes d'entrée tendent néanmoins à se diversifier, la création d'une entreprise artisanale intervenant de plus en plus souvent à l'issue d'un repositionnement professionnel voire d'une reconversion.

Environ un tiers des créateurs d'entreprises artisanales ont des parcours moins linéaires, et sont pour beaucoup des « nouveaux entrants » dans l'artisanat. Il s'agit de porteurs de projets ayant majoritairement exercé préalablement dans des PME (24 % des créateurs ont préalablement exercé le métier de leur entreprise dans une entreprise de 10 à 50 salariés, 16 % dans une PME de plus de 50 salariés). Parmi les anciens salariés, on compte 12 % d'anciens cadres et 14 % de professions intermédiaires.

La part de ces profils « nouveaux entrants » est stable sur la période 2010-2014.

Catégorie socio-professionnelle des entrepreneurs salariés avant leur installation

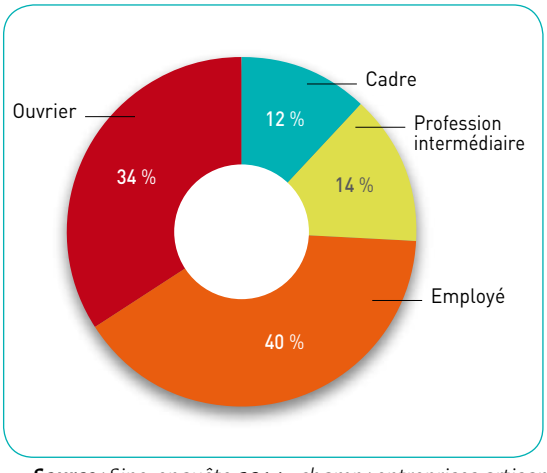

Taille de l'entreprise où l'expérience professionnelle a été acquise

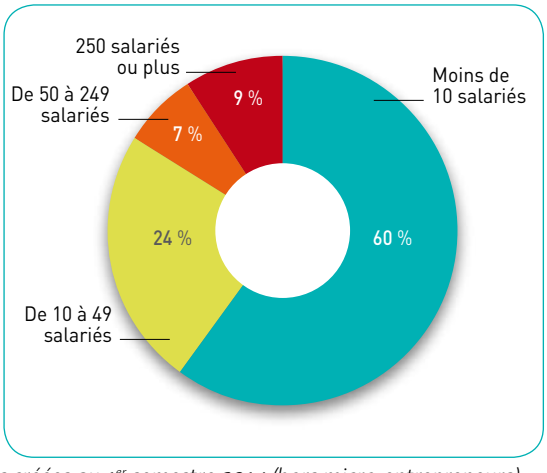

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

LA CRÉATION D'ENTREPRISE PAR NÉCESSITÉ

La recherche d'emploi et le passage par le chômage peuvent être également l'élément déclencheur pour s'installer à son compte : environ un tiers des créateurs d'entreprises artisanales étaient auparavant demandeurs d'emploi (contre 27 % pour la moyenne des entrepreneurs).

La situation de recherche d'emploi est d'ailleurs majoritairement perçue comme une opportunité pour s'installer. Parmi les créateurs demandeur d'emploi (cf. graphique p. 31)

- 27 % déclarent avoir choisi de créer leur entreprise ;
- 7 % disent y avoir été contraints, faute d'autre alternative.

À noter :

- la part des anciens demandeurs d'emploi n'a pas augmenté durant les années de crise (elle était de 36 % en 2010, source : INSEE/SINE 2010).
- la part des demandeurs d'emploi est moins élevée en Île-de-France et dans les régions de la moitié sud, cela pouvant être lié notamment à une moindre dégradation de l'emploi salarié dans l'artisanat de ces régions.

Part des créateurs d'entreprises artisanales demandeurs d'emploi (%)

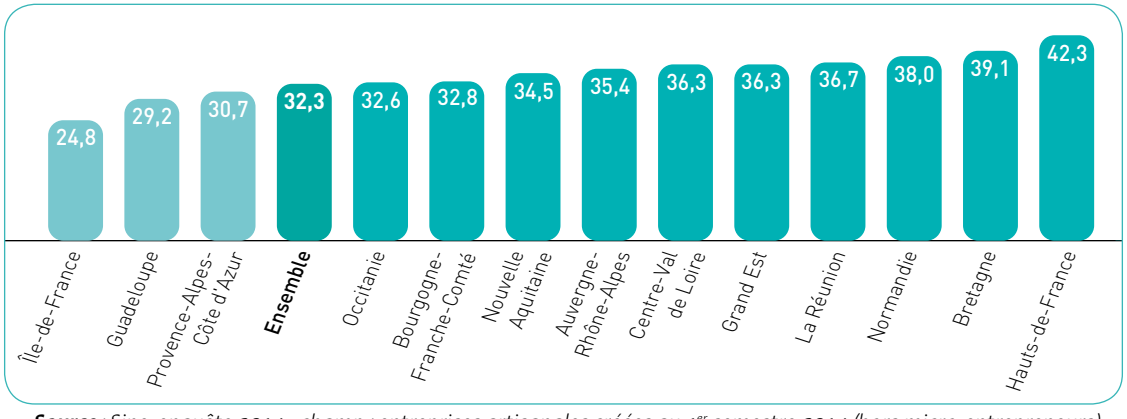

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs). Secret statistique pour les régions Corse, Pays de la Loire, Guyane et Martinique.*

12 *L'entrepreneuriat artisanal, ascenseur professionnel ou voie de reconversion*

LA CRÉATION D'ENTREPRISE, UNE VOIE D'INTÉGRATION

Les activités de l'artisanat sont enfin vecteurs d'intégration : 12 % des installations dans l'artisanat sont ainsi réalisés par des créateurs d'entreprises d'origine étrangère.
Ces derniers sont plus nombreux, notamment dans le BTP (16 %) et dans l'alimentation (11 %).

Nationalité des créateurs d'entreprises artisanales *(%)*

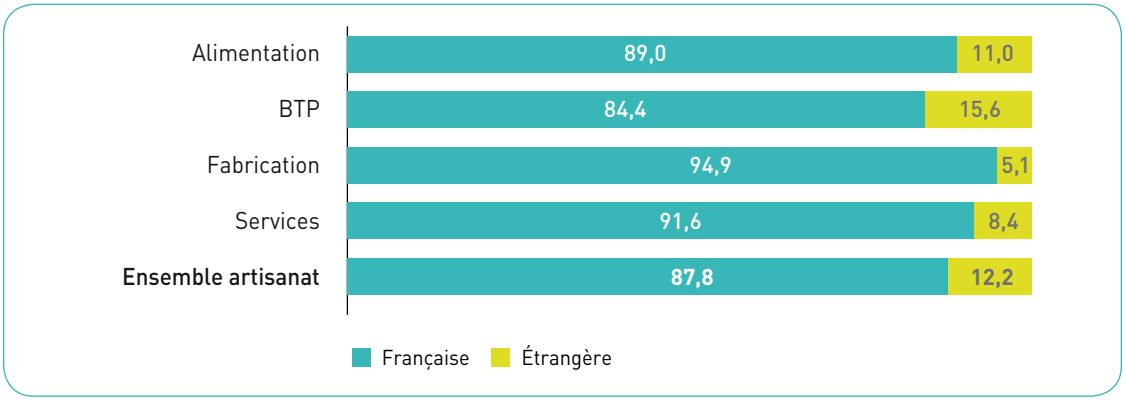

Source *: Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

Leur répartition n'est toutefois pas homogène sur le territoire : ils sont plus souvent localisés en Île-de-France (25 % pour l'ensemble des secteurs, 30 % dans le BTP) et en Guyane.

Créateurs d'entreprise artisanale de nationalité étrangère (%)

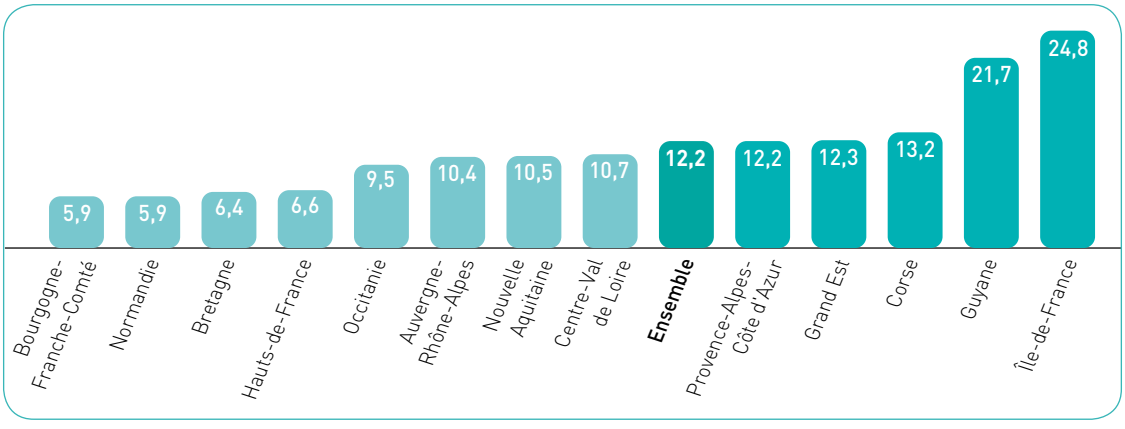

Source *: Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs). Secret statistique pour les régions Pays-de-la-Loire, Martinique, La Réunion, Guadeloupe.*

13 Création ou reprise, des coûts d'installation à géométrie variable

Les coûts d'installation dans l'artisanat sont à géométrie variable :

- près de 30 % nécessitent un apport de moins de 2 000 euros ;
- Une même proportion des projets d'installation (29 %) requiert une mise de fonds supérieure à 16 000 euros (dont 8 % plus de 80 000 euros).

Par rapport à 2010, on constate une forte augmentation des projets les plus modestes (en 2010, 17 % des créateurs s'installaient avec moins de 2 000 euros).

Répartition des entreprises artisanales créées en 2014 en fonction des moyens financiers utiles au démarrage (en %)

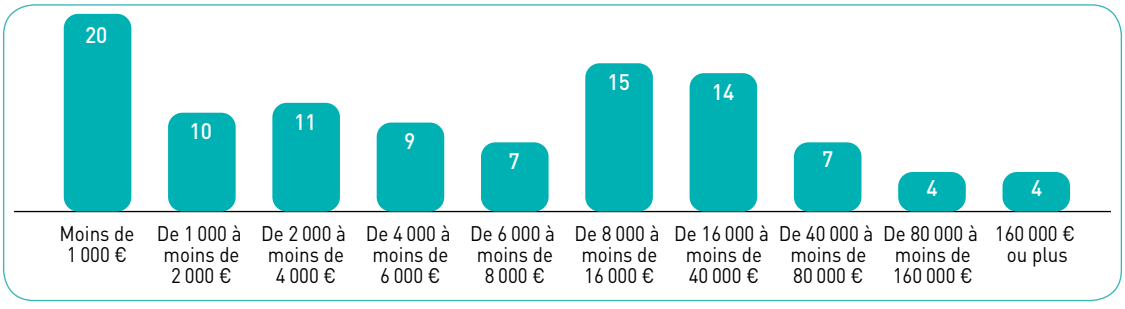

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

Les montants sont variables selon les activités. La création d'entreprise suppose moins de moyens financiers dans le BTP (un projet sur 10 exige une mise de fonds supérieure à 40 000 euros).

Les activités les plus capitalistiques sont celles des métiers de bouche dont 34 % des créations entraînent des coûts d'installation supérieurs à 40 000 euros.

Moyens financiers nécessaires au démarrage par secteurs de l'artisanat en 2014

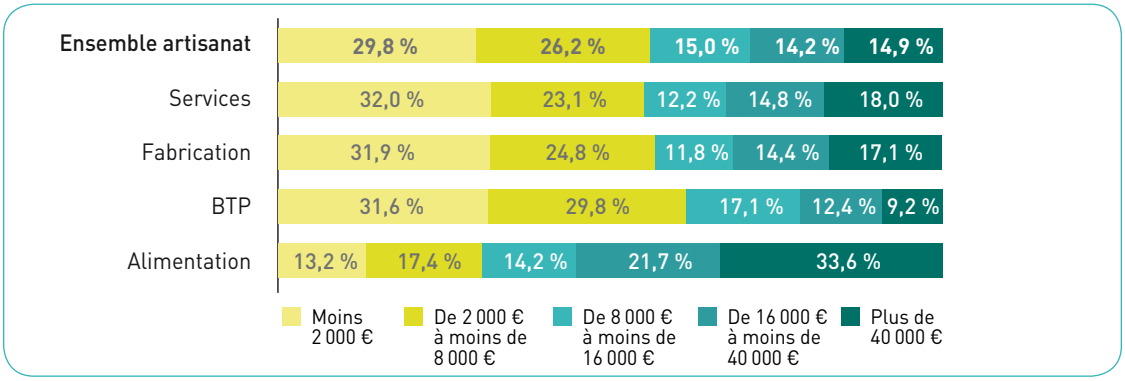

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs).*

13 *Création ou reprise, des coûts d'installation à géométrie variable*

Les modes d'installation expliquent en partie ces différentiels de coûts : en effet, l'installation par reprise* (soit 1 installation sur 10) suppose une mise de fonds bien supérieure, en raison de l'achat du fonds artisanal ou du fonds de commerce. Ainsi, 31,5 % des entreprises créées *ex nihilo* ont entraîné un apport financier de moins de 2 000 euros contre 5,2 % des reprises d'entreprises à un tiers (hors reprises familiales, hors reprises par un salarié).

77 % des entreprises reprises à un tiers ont supposé une mise de fonds supérieure à 16 000 euros (dans 38 % des cas, le coût d'installation est supérieur à 80 000 euros) contre seulement un quart des entreprises créées *ex nihilo*.

Moyens financiers utiles au démarrage en fonction du mode d'installation (%)

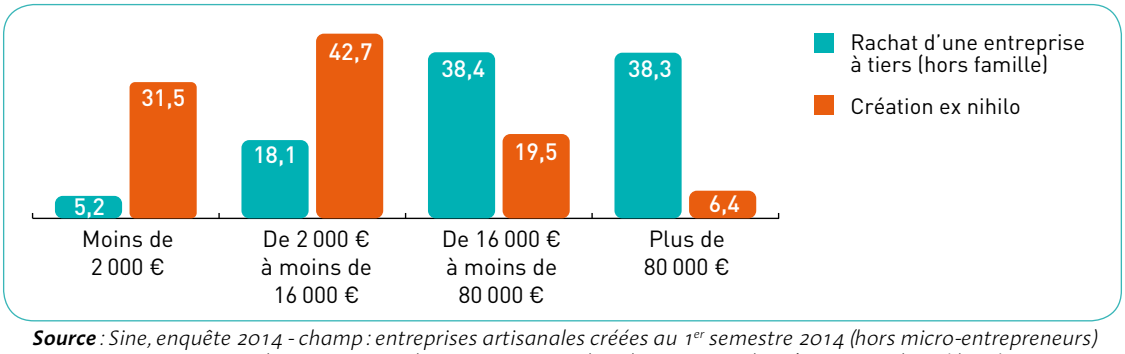

***Source** : Sine, enquête 2014 - champ : entreprises artisanales créées au 1er semestre 2014 (hors micro-entrepreneurs)*
**Attention : SINE ne prend pas en compte les reprises par rachat de parts sociales n'ayant pas donné lieu à une nouvelle immatriculation et à un changement de SIREN.*

Annexe méthodologique

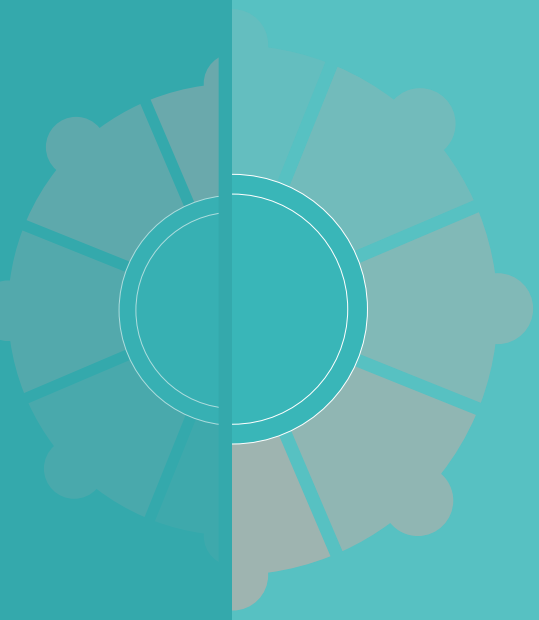

Deux méthodes sont utilisées dans ce document pour circonscrire le champ de l'artisanat :

1. Sources INSEE

Dans la source SIRENE-INSEE, ont été considérées comme artisanales les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, conformément à la définition juridique.
L'INSEE (base démographie des entreprises) dispose de cette variable, ce qui permet de circonscrire précisément l'ensemble des entreprises artisanales. En revanche, les fichiers INSEE ne permettent pas actuellement de distinguer les entreprises dont l'activité artisanale est exercée à titre principal (c'est-à-dire réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires d'une activité artisanale), de celle dont l'activité artisanale est exercée à titre secondaire. Or cette donnée est utile pour le calcul des emplois et les données financières, qui ne prennent en compte que les entreprises exerçant une activité artisanale à titre principal. Pour contourner cette difficulté méthodologique, les entreprises artisanales ont été classées en deux sphères, selon les préconisations de la Direction Générale des Entreprises et du rapport du « Groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » présenté en octobre 2004 au Conseil national de l'information statistique.

Une première sphère ("le noyau dur" des activités artisanales) regroupe les entreprises artisanales dont le code NAF est en correspondance totale avec la nomenclature d'activités artisanales (NAFA) ou pour lesquelles le nombre d'entreprises artisanales est important (ex : 4781Z, 5610C). Les entreprises immatriculées sous l'un de ces 328 codes d'activités (voir encadré ci-contre) sont considérées comme principalement artisanales, de même que les entreprises du code 8130Z [services d'aménagement paysager] qui exercent également pour la plupart une double activité de maçonnerie générale. Les données INSEE sont calculées sur la base de ce noyau dur.

Une seconde sphère comprend :

- 20 codes NAF pour lesquels la correspondance avec le code NAFA est partielle [0162Z ; 1910Z ; 1920Z ; 2110Z ; 2120Z ; 3700Z ; 3812Z ; 3821Z ; 3822Z ; 4299Z ; 4789Z ; 5221Z ; 5819Z ; 7311Z ; 7410Z ; 8211Z ; 8219Z ; 9001Z ; 9609Z] ;
- tous les autres codes [soit 384] pour lesquels il n'existe aucune correspondance avec la NAFA : les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers sous ce code exercent une activité artisanale à titre secondaire.

Les données de cette sphère ne sont pas prises en compte. Cette méthode "par défaut" pour distinguer activités principales/activités secondaires sera abandonnée, dès lors que l'INSEE aura intégré tous les codes NAFA (opération en cours).

2. Autres sources

Dans les sources ne disposant pas de la variable « entreprise artisanale » (comme les bases INSEE/DADS, INSEE/ESANE, la base ACOSS-URSSAF, l'enquête Besoins de Main-d'Œuvre de Pôle Emploi/Credoc), le champ d'analyse porte sur les « TPE artisanales » (entreprises de moins de 20 salariés) immatriculées dans les 326 codes NAF pour lesquelles existe une correspondance totale avec la NAFA (hors les codes 4781Z et 5610C), ainsi que les entreprises de moins de 20 salariés du code 8130Z (services d'aménagement paysager).
Dans la base RSI, le périmètre d'étude est celui des indépendants affiliés dans ces mêmes 327 codes. La base RSI ne comprenant pas d'indication sur la taille des entreprises, cette méthode conduit probablement à surestimer le nombre d'indépendants de 10 000 environ, répartis pour moitié dans le BTP, pour l'autre dans les activités de fabrication (il s'agit principalement de gérants majoritaires d'entreprises de plus de 10 salariés).

NOYAU DUR DE L'ARTISANAT

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie :** 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- **Viandes et poissons :** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z 4781Z
- **Autres activités de l'alimentation :** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B 5610C

  N.B. : les codes 4781Z et 5610C relèvent en partie de l'artisanat. L'information relative aux seules entreprises artisanales pour ce qui concerne les données « emploi » et « chiffre d'affaires » n'est pas disponible.

Fabrication

- **Textile, habillement, cuir et chaussure :** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois :** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction :** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique :** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux :** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles :** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers :** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels :** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération :** 3831Z 3832Z 3900Z

Bâtiment et travaux publics

- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels :** 4120A 4120B
- **Génie civil :** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages :** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification :** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation :** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition :** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Services

- **Services automobiles :** 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports :** 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile) :** 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne :** 9602A 9602B
- **Autres services :** 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

3. Définitions

Artisanat

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés lors de la création et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »). En 2015, l'artisanat représente plus de 1 300 000 entreprises, et emploie près de 3 millions de personnes (salariées et non salariées).

Création d'entreprise

Par rapport aux immatriculations dans le Répertoire national des entreprises et des établissements Sirene, on retient depuis 2007 comme « création » :

1. les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
2. les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
3. les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
4. les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise).

Depuis 2009 et à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.
(Source : INSEE)

Indépendant

Selon le Code de la sécurité sociale, les indépendants ou non-salariés se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail, et par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre. Les indépendants sont affiliés au Régime Social des Indépendants (RSI). Dans l'artisanat, les indépendants regroupent les chefs d'entreprises non salariés (dont les micro-entrepreneurs), ainsi que les conjoints collaborateurs.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise.
De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :
- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.
(Source : INSEE)

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.
(Source : INSEE)

Entreprise unipersonnelle

est désignée ainsi une entreprise artisanale n'ayant pas de salarié, quels que soient sa forme juridique ou son régime fiscal et social.

Taux de création

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.
(Source : INSEE)

INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS

Institut Supérieur des Métiers 28-30, rue des Peupliers 75013 Paris
infometiers.org

20 €

9 782911 042607